

*Questions orales*

**Des voix:** Oh, oh!

**M. Tobin:** Je voudrais demander au vice-premier ministre s'il a l'intention de prendre contact avec le gouvernement français, et particulièrement avec le premier ministre français, M. Chirac, pour lui dire que ce genre de provocation, après la rupture des pourparlers sur la pêche, ne peut aboutir à des résultats positifs et est inadmissible pour le Canada. Le fera-t-il?

**L'hon. John C. Crosbie (ministre des Transports):** Monsieur le Président, trêve de «copineries»! L'honorable député de Terre-Neuve sait bien que, de l'avis de certains, on est déjà trop «copain-copain» chez nous!

**Des voix:** Oh, oh!

**M. Tobin:** Elle ne vaut pas plus de deux sur dix, celle-là!

**M. Crosbie:** Je ne voudrais pas que les députés s'alarment. Il n'y a pas eu de changements dans les relations entre le Canada et la France. Des négociations ont eu lieu il y a près d'une semaine sur le compromis. Nous espérons avoir une réponse plus positive de la part du gouvernement français dans les semaines qui viennent.

Mais il n'y a pas eu de changements. Les Français envoient des bateaux de patrouille à Terre-Neuve, dans les eaux canadiennes, depuis près de quatre siècles. Il n'y a donc pas de changement radical.

Le député a tort de crier au loup, c'est tout à fait inutile.

\* \* \*

## LE COMMERCE EXTÉRIEUR

### LA POLITIQUE DE CONTRÔLE DES EXPORTATIONS—L'IRAN UTILISERAIT DES PIÈCES D'HÉLICOPTÈRE FABRIQUÉES AU CANADA

**M. Jacques Guilbault (Saint-Jacques):** Monsieur le Président, ma question s'adresse au vice-premier ministre. Il y a un an, j'ai soulevé à la Chambre des communes la question des hélicoptères iraniens équipés de moteurs canadiens. Je voudrais citer une réponse du vice-premier ministre à cette époque. Il disait, comme on peut le voir dans le hantsard du 17 novembre 1986:

Lorsqu'il est manifeste que des pièces de rechange sont utilisées à des fins militaires, le permis d'exportation est refusé.

Nous savons maintenant qu'un an après cette déclaration les hélicoptères iraniens sont toujours déployés dans le golfe Persique. Ils sont toujours en service et ils continuent à recevoir des pièces fabriquées au Canada.

Pourquoi le gouvernement fait-il en sorte de ne pas voir les expéditions de pièces canadiennes, utilisées à des fins militaires, à destination d'un des lieux de conflit les plus violents au monde? Pourquoi, ce faisant, le gouvernement donne-t-il aux Canadiens leur version du Irangate?

**Le très hon. Joe Clark (secrétaire d'État aux Affaires extérieures):** Monsieur le Président, la réponse à cela c'est qu'il n'y a pas d'Irangate.

J'ai eu connaissance, comme mes collègues, des nouvelles à Radio-Canada et à la CBC, hier soir. Autant que je sache, ce qui a changé depuis l'an dernier, c'est que cette année nous avons des nouvelles sur une vieille histoire. Je n'ai certainement aucune preuve—et si le député en a, je serais heureux de les voir—que des pièces canadiennes destinées à des fins militaires aient été expédiées en Iran.

Lorsque la question a été soulevée l'an dernier, je me suis adressé directement à Pratt & Whitney. Je pense que la Chambre reconnaîtra, comme moi, que la compagnie, même si elle n'y était pas obligée, a pris la décision de mettre un terme aux expéditions vers l'Iran de matériel destiné à des fins pacifiques, ce qui est permis, si ce matériel était susceptible d'être détourné vers des fins militaires.

A ma connaissance, il n'y a pas d'expéditions maintenant. Si le député a des preuves du contraire, je lui demande de nous les fournir.

**M. Guilbault (Saint-Jacques):** Le ministre n'est pas sans savoir que ces hélicoptères ont besoin de pièces canadiennes pour continuer à être utilisables, et c'est là le problème.

[Français]

### LES PRÉTENDUES EXPÉDITIONS DE PIÈCES DÉTACHÉES EN IRAN—LA POSITION DU GOUVERNEMENT

**M. Jacques Guilbault (Saint-Jacques):** Monsieur le Président, je voudrais que le ministre nous confirme qu'au ministère des Affaires extérieures on a fait une enquête sur ces expéditions de pièces détachées qui finissent par aboutir en Iran. Je voudrais que le ministre nous confirme que le gouvernement a refusé de publier ce rapport d'enquête même après qu'une demande lui en ait été faite par la Société Radio-Canada en vertu de la Loi sur l'accès à l'information. Je veux demander au ministre pourquoi le gouvernement refuse de publier le rapport. Pourquoi le gouvernement tente-t-il de cacher les conclusions du rapport? Pourquoi le gouvernement rate-t-il ainsi une occasion de poser un geste qui sauverait des vies et qui réduirait les conflits dans le golfe Persique?

**Le très hon. Joe Clark (secrétaire d'État aux Affaires extérieures):** Monsieur le Président, j'ai demandé une preuve au député, je n'en ai pas reçu. Il a demandé certaines confirmations. Je peux confirmer certaines choses. Premièrement, je peux confirmer que notre gouvernement a changé la loi en ce qui concerne les exportations pour nous donner une loi, un régime beaucoup plus fort que le régime qui existait sous l'ancien gouvernement libéral. Cela est un changement. Deuxièmement, je peux confirmer que je n'ai aucune indication que des choses canadiennes sont en train d'être livrées directement du Canada en Iran. Mais j'ai demandé aujourd'hui à mes ambassadeurs dans les pays où peut-être il y a une diversion des «commodités» canadiennes, de demander, de chercher des réunions directes pour informer le Canada en ce qui concerne le traitement des choses canadiennes hors de la juridiction canadienne. Mais dans la juridiction canadienne, je n'ai aucune preuve de la véracité des accusations faites hier soir ou encore aujourd'hui par le député. S'il a des preuves, j'espère qu'il aura la responsabilité de les publier.